

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 avril 2022 à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

Présents : MM et Mmes Laëtitia ANDRIEU, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Chantal DUMONT-GILMOZZI, Bruno ESPOSITO, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Gilles JOFFRE, Emilie LAMARCQ, Jacques MAURAND, Micheline MIANNAY, Béatrice MILESI, Augustin MINARRO, Isabelle PALM, Alain RIVAYRAND, Jean-Claude VIVANCOS, Christian WAUTERS.

Procurations :

Christian ALFARO à Sylvie GISBERT

Estelle FLEUTÔT à Isabelle PALM

Absent : Bruno SALGUES,

Secrétaire de séance : Gilles JOFFRE

Préambule : le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du conseil du 22.02.2022.

Approbation à la majorité. (pour 20, contre 1 B. Esposito, abstention 1 : G.Joffre)

Le maire présente l'ordre du jour et propose de rajouter 1 point soumis à délibération.

- Avenant au contrat d'assurance statutaire

Le conseil accepte à la majorité, Monsieur Esposito est contre.

ORDRE DU JOUR :

1 – Débat de politique générale : débat non suivi de vote

2 - Travaux sur voirie neuve – détermination du délai d'intervention sur les chaussées et les trottoirs .

Le délai de trois ans est proposé avant toute intervention sur chaussée neuve / Approbation à l'unanimité.

3 – Budget Général – Décision Modificative n°1 – modification des inscriptions budgétaires pour opérations de cession + provisionnement pour risques

Approbation à la majorité (pour 21, abstention 1 B. Esposito)

4 – Budget Eau et Assainissement – Décision Modificative n°1 – provisionnement pour risques

Approbation à la majorité (pour 21, abstention 1 B. Esposito)

5 - Budget Hort – Décision Modificative n°1 – inscription de crédits sur le chapitre 011

Approbation à la majorité (pour 21, abstention 1 B. Esposito)

6 – Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle I 1327 (hameau du Viala)

Approbation à l'unanimité.

7 – Subvention pour le voyage scolaire à Verdun – collège

500€ / Approbation à l'unanimité.

8 – Cap'activités

Nouvelle dénomination du Pass'activités et reconduction du dispositif / Approbation à l'unanimité.

9 – Solidarité Ukraine

Don de 5000€ au FACECO / Approbation à l'unanimité.

10- Décisions du Maire

-Marché pour l'étude de sol – projet d'extension de l'école maternelle - EGSOL SUD – 5 375 € HT

-Réhabilitation des réseaux humides de la rue Guy Bourdel – Marché de maîtrise d'œuvre - ADUËCHA – 3 497 € HT

-Réhabilitation des réseaux humides de la rue Guy Bourdel – Marché de travaux - TP BESSIÈRE – 58 777 € HT

-Extension du cheminement piéton de l'avenue Loscos – EUROVIA – 13 624 € HT

-Extension de la cantine de l'école élémentaire – Marché de maîtrise d'œuvre - ATELIER CONCEPT – 30 000 € HT

-Acquisition de matériel pour la cantine scolaire de l'école maternelle - STEP GRAND SUD – 8 140.73 € HT

-Acquisition de clôtures bois - AGRIPAL CLÔTURES – 875 € HT

-Bail Robert MORNET – 250 €/mois

-Bail Caroline HULLO – 600 €/mois

-Sonorisation de la maison du Peuple - CS PROD – 6 964 € HT

-Attribution du marché pour le programme voirie 2022 - BRAULT TP – 50 497.50 € HT

-Extension de la cantine de l'école élémentaire - Mission de contrôle technique – SOCOTEC – 5 800 € HT

-Marché de reprise des branchements d'eau potable de la rue Pascal - TP BESSIÈRE – 4 466 € HT

-Réhabilitation des réseaux humides de la rue Guy Bourdel – contrôle du compactage des tranchées et tests d'étanchéité du réseau d'eaux usées - ASSAINISSEMENT 34 – 735 € HT

11– Questions diverses :

Délibération : Avenant au contrat d'assurances couvrant les risques statutaires

Évolution de la réglementation entraînant de nouvelles obligations d'indemnisation pour la commune.

Approbation à la majorité (pour 21, contre 1 B. Esposito, absence 0)

Informations diverses

Questions de l'opposition

- *Réponses aux questions écrites de élus de l'opposition qui seront détaillées dans le procès-verbal du conseil municipal.*

clôture de la séance à 19h30

Fait à Capestang, le 20 avril 2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Pierre POLARD